



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9058^e séance

Mercredi 8 juin 2022, à 10 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Dautlari (Albanie)

Membres :

Brésil	M. de Almeida Filho
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Shaheen
États-Unis d'Amérique	M. Mills
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M ^{me} Gasri
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Boateng
Inde	M. Raguttahalli
Irlande	M. McSwiney
Kenya	M. Kiboino
Mexique	M. Gómez Robledo Verduzco
Norvège	M ^{me} Heimerback
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2022/436)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Région de l'Afrique centrale

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (S/2022/436)

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M^{me} Martha Ama Akyaa Pobee, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix ; S. E. M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale ; et M^{me} Jeanne-Danielle Nicole Nlate, Vice-Présidente de la Coalition des organisations de la société civile d'Afrique centrale pour la préservation de la paix, la prévention des conflits, la résolution et la transformation des crises.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2022/436, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale et les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Pobee.

M^{me} Pobee : Je vous remercie, Madame la Présidente, de l'occasion qui m'est donnée d'informer aujourd'hui le Conseil de sécurité sur la situation en Afrique centrale et sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC).

Je voudrais tout d'abord rendre hommage au travail du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, dont le mandat s'est terminé la semaine dernière. Au cours des cinq dernières années et demi de son mandat, M. Fall a contribué à l'élargissement des activités du BRENUAC à travers ses bons offices et au renforcement des capacités régionales en matière de prévention et de résolution des conflits, et appuyé la coordination et la

cohérence de l'action de l'ONU en matière de paix et de sécurité en Afrique centrale. Je tiens à remercier M. Fall pour ses services et son dévouement personnel en faveur de la paix.

(L'oratrice poursuit en anglais)

Plusieurs pays de la sous-région se préparent à des processus électoraux d'une importance capitale. Pour l'année en cours, des élections législatives et locales sont prévues en République du Congo en juillet ; des élections générales en Angola en août ; des élections législatives, locales et régionales à Sao Tomé-et-Principe en septembre ; et des élections législatives en Guinée équatoriale, dont la date reste à déterminer. En 2023, des élections présidentielles sont prévues en République démocratique du Congo, au Gabon et en Guinée équatoriale. Le Tchad devrait également organiser des élections générales à la fin de son processus de transition.

L'ONU a clairement indiqué que toutes les parties prenantes devaient s'efforcer de créer les conditions propices à la tenue d'élections crédibles, inclusives et pacifiques, conformément aux principes démocratiques. Le BRENUAC et les autres présences dans la région exerceront leurs bons offices, le cas échéant, pour encourager un dialogue politique inclusif et sérieux dans les pays qui se préparent à la tenue d'élections. Le Bureau encouragera également les gouvernements à élargir l'espace démocratique et à réaliser des gains supplémentaires, notamment en accroissant la participation des femmes et des jeunes aux élections, à la fois en tant que candidats et en tant qu'électeurs.

Certains pays de la sous-région restent confrontés à des problèmes politiques et de sécurité. Dans certains cas, ces problèmes, s'ils ne sont pas réglés, risquent d'avoir des répercussions sur les pays voisins et sur la sous-région. Parmi les problèmes qui persistent au Cameroun, on peut citer le conflit qui fait rage dans la région du Nord-Ouest et dans la région du Sud-Ouest, la crise provoquée par des éléments rattachés à Boko Haram et des groupes dissidents dans la région de l'Extrême-Nord et l'afflux de réfugiés fuyant le conflit en République centrafricaine, le voisin de l'est. Lors de la visite que j'ai effectuée au Cameroun, en mars dernier, avec l'ancien Représentant spécial Fall, j'ai eu des échanges fructueux avec les autorités nationales et diverses parties prenantes sur les défis en matière de paix et de sécurité dans le pays. La situation dans le nord-ouest et le sud-ouest du pays, où la violence se poursuit, est particulièrement préoccupante. Il sera essentiel pour la communauté internationale d'intensifier son appui aux

efforts déployés au niveau national pour régler le conflit de manière pacifique, conformément aux conclusions du Grand Dialogue national et aux normes internationales.

Au Tchad, malgré des retards dans le calendrier, la transition politique reste sur la bonne voie. Toutefois, les défis les plus redoutables restent à relever. Nous espérons que le prédialogue qui se tient à Doha avec l'opposition armée conduira à un accord de paix associant toutes les parties, qui comprenne un processus viable de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) des groupes armés tchadiens présents dans les pays voisins, en particulier en Libye. Je tiens à souligner, à cet égard, qu'un processus de DDR conforme aux normes internationales contribuera à mobiliser l'appui de la communauté internationale. L'ONU est prête à appuyer la tenue d'une conférence des donateurs pour contribuer à mobiliser des financements pour la mise en œuvre de la feuille de route de transition, lorsque que le dialogue national prendra de la vitesse.

Je suis par ailleurs préoccupée par les récentes violences entre des groupes d'orpailleurs illégaux, dont certains seraient originaires de pays voisins, dans une région du nord-ouest du Tchad proche de la frontière libyenne. Ces affrontements ont entraîné la mort d'au moins 100 personnes, fait un grand nombre de blessés et provoqué de nombreux déplacements. En coordination avec les autorités de transition, nous étudierons les moyens de fournir une aide humanitaire, tout en gardant à l'esprit la nécessité de lutter contre les causes profondes de l'instabilité dans cette région.

Le BRENUAC continue d'apporter un appui à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) en ce qui concerne la mise en œuvre de la réforme institutionnelle. Le BRENUAC s'emploie également à renforcer la Coalition des organisations de la société civile d'Afrique centrale pour la préservation de la paix, la prévention des conflits, la résolution et la transformation des crises (COPAC).

Nous attendons avec intérêt d'entendre les déclarations de l'Ambassadeur Gilberto Da Piedade Veríssimo, Président de la Commission de la CEEAC, et M^{me} Jeanne-Danielle Nicole Nlate, Vice-Présidente de la COPAC, durant la séance de ce matin. Je me suis félicitée de la participation de M. Da Piedade Veríssimo à la réunion des dirigeants des présences des Nations Unies en Afrique centrale plus tôt dans l'année. Le BRENUAC continuera de mobiliser et de coordonner, à l'échelle du système des Nations Unies, un appui au renforcement des capacités de la CEEAC.

La région d'Afrique centrale reste confrontée à des problèmes de sécurité persistants, qui ne peuvent être réglés efficacement que par la coopération régionale. La semaine dernière, j'ai présenté un exposé au Conseil (voir S/PV.9051) sur la situation en République démocratique du Congo. Je demeure préoccupée par les activités de tous les groupes armés dans l'est du pays, en particulier les odieuses attaques contre les civils perpétrées par les Forces démocratiques alliées et la Coalition des démocrates congolais et les attaques du Mouvement du 23 mars contre les forces de sécurité congolaises et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Ces attaques exacerbent les crises humanitaires, sapent les relations bilatérales à différents niveaux et contribuent à la propagation des discours de haine. À cet égard, nous saluons le rôle de médiation opportun joué par le Président João Lourenço, de l'Angola.

Je renouvelle l'appel lancé par le Secrétaire général à tous les groupes armés afin qu'ils déposent les armes et rejoignent le processus politique du conclave de Nairobi. J'encourage également tous les pays de la région à prendre des mesures en faveur de la paix et à maintenir le dialogue pour éviter toute nouvelle escalade des tensions.

L'Afrique centrale reste une des régions le plus durement touchées par les changements climatiques, qui continuent d'aggraver les problèmes de paix et de sécurité dans la sous-région, comme en témoigne l'intensification des affrontements entre les agriculteurs et les éleveurs au Tchad et entre les communautés d'agriculteurs, de pêcheurs et d'éleveurs au Cameroun.

Le BRENUAC, en étroite collaboration avec le mécanisme de sécurité climatique de l'ONU, est en train de préparer un rapport sur les effets négatifs des changements climatiques sur la paix et la sécurité en Afrique centrale, sur la base de plusieurs mois de recherches et de visites sur le terrain, ainsi que des consultations menées avec des partenaires de l'ONU et autres, en collaboration avec la CEEAC. Ce rapport contiendra des recommandations à l'intention des acteurs régionaux sur les moyens de prévenir, atténuer et gérer plus efficacement les risques de sécurité liés aux changements climatiques, sous la direction de la CEEAC.

Dans le bassin du lac Tchad, des éléments rattachés à Boko Haram et des groupes dissidents, y compris le groupe dit « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », continuent de s'en prendre aux

populations civiles. L'intensification des opérations aériennes et terrestres des forces militaires nigérianes et régionales aurait permis d'éliminer des centaines de combattants terroristes.

Dans le même temps, des milliers d'anciens associés des groupes rattachés à Boko Haram et des groupes dissidents se sont rendus aux autorités au Nigéria et au Cameroun, où des procédures de vérification de leurs antécédents sont en cours. Le BRENUAC continue de collaborer avec les gouvernements de la région, le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS) et d'autres entités des Nations Unies pour contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram.

Le BRENUAC et l'UNOWAS ont également poursuivi leurs efforts de sensibilisation auprès des responsables de haut niveau au sein des États Membres du bassin du lac Tchad afin qu'ils renforcent la cohérence de leurs efforts de lutte contre l'extrémisme violent et apportent un appui technique au processus de désarmement, démobilisation et réintégration. Les deux bureaux plaident conjointement en faveur du renforcement des synergies entre la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et la Stratégie régionale concernant le bassin du lac Tchad.

Dans le golfe de Guinée, le nombre d'actes de piraterie a baissé grâce aux efforts louables des autorités dans la région. Dans le même temps, la sécurité maritime reste un problème important, et il sera crucial d'intensifier les initiatives pour le régler à l'avenir. Je me félicite donc de l'adoption de la résolution 2634 (2022) le 31 mai. En vertu de cette résolution, le BRENUAC et l'UNOWAS continueront de communiquer des informations et d'épauler les États et les organisations sous-régionales dans l'action qu'ils mènent pour combattre les actes de piraterie et les vols à main armée en mer dans le golfe de Guinée.

Ces problèmes de sécurité ont fait partie des problèmes abordés pendant la cinquante-troisième réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale, qui s'est tenue la semaine dernière. Les ministres et les chefs de délégation ont échangé leurs vues sur la situation au Tchad et ont adopté la déclaration de Yaoundé, dans laquelle ils ont renouvelé leur appui au processus de transition dans ce pays.

Ils ont également examiné la situation en République centrafricaine et adopté une deuxième déclaration dans laquelle ils ont réaffirmé leur appui aux efforts déployés par le Gouvernement en faveur de la paix, de la réconciliation nationale et de la reconstruction. Par ailleurs, les États membres du Comité ont adopté une troisième déclaration en commémoration du trentième anniversaire du Comité et pour réaffirmer le rôle important qu'il joue dans la promotion de la paix et de la sécurité en Afrique centrale.

Je tiens à remercier le Gouvernement camerounais d'avoir accueilli cette réunion pour célébrer le trentième anniversaire de ce Comité important, qui, au fil des ans, est devenu un cadre de coopération entre les États Membres de la région.

Dans le cadre du Comité, les pays de la région ont adopté des mécanismes importants, tels que le Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique centrale, la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composantes pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, également connue sous le nom de Convention de Kinshasa, et la Stratégie régionale de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale. Le BRENUAC continuera de collaborer avec les États membres du Comité pour garantir la complémentarité des travaux du Comité avec ceux de la Commission de la CEEAC.

Le programme pour les femmes et la paix et la sécurité reste une priorité fondamentale pour la sous-région et le BRENUAC, qui continue de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'action nationaux sur la base de la résolution 1325 (2000) dans toute la région. En Angola, au Tchad, au Congo, en Guinée équatoriale, au Gabon et à Sao Tomé-et-Principe, le système des Nations Unies apporte un appui au renforcement des capacités, à l'organisation de consultations et aux initiatives publiques de la société civile axées sur la participation des femmes à la médiation, à la consolidation de la paix, au dialogue politique et aux élections.

En ce qui concerne le Tchad, l'ONU apporte un appui au processus de transition. La collaboration entre le BRENUAC et ONU-Femmes a également permis d'instaurer un dialogue avec le Fonds pour la consolidation de la paix sur les possibilités de financement d'un programme régional pluriannuel qui

contribuerait à concrétiser et à renforcer la mise en œuvre de ce programme.

Le BRENUAC continue de démontrer l'utilité d'un bureau régional en tant que mécanisme important de diplomatie préventive et de prévention et de règlement des conflits. Nous ne doutons pas que le Bureau continuera d'aider la sous-région à s'attaquer à ses problèmes en matière de paix et de sécurité sous la direction d'un nouveau représentant spécial du Secrétaire général.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Pobee de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Da Piedade Veríssimo.

M. Da Piedade Veríssimo : Je voudrais tout d'abord m'excuser car, en raison d'un souci technique, je n'ai pas pu parler avant. Heureusement, nous avons une bonne collaboration avec le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), et je me suis déplacé au siège du BRENUAC ici à Libreville.

C'est avec un grand honneur et un sens élevé des responsabilités que je prends la parole devant le Conseil de sécurité pour présenter, dans les grandes lignes et selon la perspective de notre organisation régionale, la situation sécuritaire et politique qui prévaut actuellement dans la région de l'Afrique centrale. Tout en remerciant le Conseil de sécurité pour son invitation à prendre la parole à la présente séance, et avant de m'acquitter de mon devoir, qu'il me soit permis tout d'abord de vous présenter, Madame la Présidente, mes sincères félicitations pour la désignation de votre pays à la présidence tournante du Conseil, fonction prestigieuse mais aussi lourde de responsabilités, en raison de son rôle dans la préservation de la paix et de la sécurité collectives. En même temps que mes sincères félicitations, je vous formule mes vœux de plein succès dans l'accomplissement de votre belle et noble mission. J'aimerais aussi saisir cette occasion pour saluer tous les autres membres du Conseil de sécurité, au nombre desquels se trouve d'ailleurs un État membre de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), ainsi que les hauts fonctionnaires du Secrétariat qui nous font l'honneur de nous écouter aujourd'hui.

En tant que Président de la Commission de la CEEAC, organe issu de la réforme institutionnelle de notre organisation régionale, consécutivement à l'entrée en vigueur de son traité révisé, je me réjouis de voir le

Conseil de sécurité s'intéresser aussi bien à l'analyse qu'aux éclairages et aux perspectives qui pourraient être les nôtres sur les questions de gouvernance politique, de paix, de sécurité et de stabilité, non seulement au sein de nos États membres mais aussi dans les relations qu'ils entretiennent avec les autres. J'aimerais saisir cette occasion pour souligner la disponibilité de la Commission à coopérer avec le Conseil de sécurité dans l'esprit du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Si la situation politique et sécuritaire dans notre région de l'Afrique centrale est globalement stable, il n'en reste pas moins vrai que la région continue de faire face à de nombreuses menaces à la paix, à la sécurité et à la stabilité. Les éléments marquant l'évolution positive sont essentiellement l'amélioration de la situation sécuritaire aux frontières du Rwanda avec l'Ouganda et le Burundi, et des relations diplomatiques de ces deux pays avec le Rwanda ; et le renforcement des mesures de confiance entre le Gabon et le Cameroun. Ce dernier progrès s'est traduit par la tenue de leur première commission mixte permanente de sécurité transfrontalière et la deuxième session de la commission ad hoc des frontières, du 24 au 27 mai à Yaoundé. Pareillement, l'engagement à assurer la sécurité à leurs frontières communes a réuni les autorités de l'Angola et de la République du Congo, du 11 au 14 mai à Pointe-Noire, au Congo, dans le cadre de la cinquième réunion technique de vérification de leur frontière maritime.

Un fait remarquable est aussi l'absence d'incidents majeurs aux frontières séparant la plupart des États membres de la CEEAC. Si ces événements marquent sans aucun doute une volonté de prévenir des conflits et de gérer de façon responsable et concrète les problèmes qui peuvent surgir aux frontières communes, ils traduisent aussi l'effort qui se fait dans notre région d'Afrique centrale pour faire émerger une conscience d'appartenance à une même communauté de destin, dans laquelle les frontières ne doivent plus être perçues comme des lignes de séparation, mais des ponts reliant les peuples, les ethnies et les cultures forcés à la séparation par la colonisation.

Une telle affirmation ne veut en rien nier l'actualité récente, qui a mis en lumière l'une des plus grandes menaces actuelles à la sécurité régionale en Afrique centrale et qui a pour théâtre une zone frontalière. Au regard de celle-ci, la Commission déplore et regrette profondément la détérioration de la situation sécuritaire à la frontière entre la République démocratique du Congo et le Rwanda suite aux attaques du Mouvement rebelle du 23 mars, pourtant défait en

2013, contre à la fois les Forces armées de la République démocratique du Congo et les forces de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo. Ces attaques ont eu pour conséquences de nouveaux flux de personnes déplacées et de fortes tensions diplomatiques entre ces deux États membres de notre communauté, qui s'accusent mutuellement d'agressions et de soutien aux groupes rebelles qui menacent leur sécurité respective.

La Commission de la CEEAC se réjouit du fait que le Conseil de sécurité se soit saisi de cette situation le 3 juin dernier et qu'il ait condamné tous les groupes armés opérant dans l'est de la République démocratique du Congo et les ait exhortés à participer au dialogue conduit par S. E. le Président Uhuru Kenyatta dans le cadre du processus de Nairobi. J'aimerais signaler ici que des initiatives sont aussi aujourd'hui menées au niveau de la région de l'Afrique centrale pour apaiser les tensions et amener les deux États à se parler pour trouver une solution définitive à ce fléau des groupes armés à leurs frontières respectives et communes.

Je viens de rentrer de Luanda il y a moins de deux heures, où j'ai traité de la situation avec S. E. M. João Manuel Gonçalves Lourenço, Président de la République d'Angola et Président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, après avoir été reçu la semaine dernière à Kinshasa par S. E. M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, Président de la République démocratique du Congo.

En plus de la menace sécuritaire que je viens d'évoquer, il y en a bien d'autres. Au nombre de ces dernières, et sans avoir la prétention d'être exhaustif, on peut citer la persistance de l'activisme d'autres groupes armés rebelles et forces négatives en République démocratique du Congo. Leurs actions ont pour conséquences des déplacements massifs de populations, des dégâts sur les infrastructures déjà déficitaires et le développement d'une économie de guerre qui est un frein au vrai développement, qu'elle empêche. Les conséquences déstabilisatrices des actions de ces groupes armés ont conduit le Gouvernement de la République démocratique du Congo à instaurer un état de siège dans la région et à mettre en place une action conjointe avec les forces armées ougandaises pour tenter d'anéantir définitivement leur capacité de nuisance.

Il y a lieu de souligner que des groupes armés restent aussi actifs dans d'autres espaces de notre région, notamment une partie du territoire centrafricain, où ils commettent des exactions contre les populations

civiles, malgré la signature de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine, la proclamation d'un cessez-le-feu unilatéral par S. E. M. Faustin Archange Touadera le 16 octobre 2021 et la tenue du dialogue républicain du 21 au 27 mars 2022. Ces rebelles, on les retrouve aussi au Cameroun, sous le couvert de revendications sécessionnistes dans les provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Dans notre région de l'Afrique centrale, le terrorisme n'est plus l'exclusivité de la bande sahélo-saharienne, avec les actions des deux factions rivales du groupe Boko Haram. L'expansion des groupes terroristes tels que les Forces démocratiques alliées/Madina Tawheed Waljihad, à l'est de la République démocratique du Congo, montre que notre région est bien touchée par le terrorisme, et il faut tout faire pour empêcher leur ancrage dans d'autres pays qui la constituent.

Par rapport au respect des droits de l'homme, il faut reconnaître que la conscience de la nécessité de construire des États de droit s'est renforcée dans la région de l'Afrique centrale. Toutes les constitutions des États en font un élément central de la gouvernance démocratique, et des institutions de promotion et de protection des droits humains font désormais partie du paysage institutionnel des pays de la région. Cette évolution n'a pourtant pas supprimé les violations des droits de l'homme. Les violations des droits de l'homme les plus importantes sont le fait des groupes armés qui se rendent le plus souvent coupables d'exaction sommaires.

Il y a aussi dans notre région la résurgence des conflits intercommunautaires. Il y a aussi la persistance des crises humanitaires et l'usage de la transhumance à des fins criminelles, démontrant une collusion de plus en plus prononcée entre les communautés en transhumance et les réseaux criminels dans au moins trois pays de la région, à savoir le Tchad, la République centrafricaine et la République démocratique du Congo.

La piraterie maritime, qui a fait l'objet d'une des réunions du Conseil (S/PV.9050) le 31 mai à l'initiative du Ghana et de la Norvège, demeure une menace dans notre région, notamment dans le golfe de Guinée, puisque le nombre d'incidents ne baisse pas significativement. Si la piraterie maritime peut être une cause de l'insécurité en mer, il faut reconnaître qu'elle en est avant tout un symptôme. Derrière la piraterie se cachent de nombreux problèmes.

Pour l'information du Conseil, la CEEAC organisera en juillet prochain à Kinshasa, en marge

de la prochaine conférence des chefs d'État et de gouvernement qui s'y tiendra, une conférence maritime autour du triptyque mer-sécurité-développement. La question de la lutte contre la piraterie en mer et dans d'autres espaces aquatiques dans la région, ainsi que celle de la gouvernance du domaine maritime de la région et du développement de l'économie bleue y seront abordées et largement discutées.

S'agissant de la gouvernance politique, qui a un lien avec les questions de paix, de sécurité et de stabilité, des développements encourageants ont été enregistrés un peu partout. Sous cet angle, j'aimerais mentionner, au titre de la gouvernance politique interne des États, quelques points marquants.

À l'exception d'un seul, tous les États de notre région ont signé le protocole du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs. Se fondant sur cet avantage, la région se prépare à mettre en place un programme dédié à l'approfondissement de la gouvernance démocratique engageant davantage les États membres. Malgré les contraintes et conséquences économiques et sociales consécutives à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les États de la région ont respecté les rendez-vous électoraux prévus en 2021, et qui ont fait tous l'objet d'une observation par la Communauté. C'est un signe évident d'une appropriation collective de nos valeurs partagées et de l'enracinement de la démocratie dans la région. Cette tendance se poursuit et va se renforcer avec les processus électoraux prévus au cours de cette année et de l'année 2023. Des élections sont en effet prévues en Angola, au Congo et à Sao Tomé-et-Principe cette année, et au Gabon, en Guinée équatoriale et en République démocratique du Congo en 2023. Ces dernières se préparent déjà. La Commission a commencé des missions dans les pays qui les organisent cette année pour s'assurer que les processus sont bien enclenchés.

En rapport avec ces processus électoraux, quelques initiatives méritent déjà d'être saluées. Il s'agit notamment de la mise à jour du fichier électoral en Angola, en prélude aux élections générales prévues en août. Le fait majeur et nouveau est l'ouverture au vote des Angolais vivant à l'étranger, par leur enrôlement et inscription sur les listes électorales. Est aussi encourageante la tenue d'une concertation politique à Owando, au Congo, en mars, en vue de la construction d'un consensus sur le renforcement de la gouvernance électorale axée sur les élections de juillet. La publication de la feuille de route pour l'organisation des élections en 2023 en République démocratique du

Congo par sa commission électorale indépendante est aussi encourageante.

Mais, en rapport avec la gouvernance politique, il y a encore à souligner la tenue du dialogue républicain en mars dernier en République centrafricaine et la création d'un groupe de contact et de coordination composé de hauts cadres du Burundi, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Rwanda, de la République démocratique du Congo et du Kenya, appuyés par le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la région des Grands Lacs et de trois institutions garantes, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et l'Union africaine, chargé d'élaborer un plan d'action assorti de mesures complémentaires aux opérations militaires, dont une cellule opérationnelle sera chargée de la mise en œuvre.

À côté de ces événements et actes politiques qui peuvent contribuer à l'apaisement des tensions sur la scène politique, on ne peut pas s'empêcher de fixer le curseur sur d'autres, qui ont plutôt le potentiel de générer la méfiance entre les acteurs politiques, et donc de provoquer des crises et des conflits. J'aimerais citer ici le report à une date ultérieure du dialogue national inclusif tchadien, qui prolongera de fait la période de transition politique. Les processus électoraux prévus, à savoir le référendum constitutionnel et les élections présidentielle, législatives et locales, seront très probablement retardés aussi. Bien qu'il ne faille pas succomber à la tentation du fétichisme des dates, ni en banaliser l'importance, il ne reste pas moins que la préoccupation doit être la création des conditions de participation de toutes les forces politiques à la refondation de l'État en République du Tchad.

Le début des discussions dans la classe politique sur l'amendement de la Constitution, notamment l'article 35, sur le nombre de mandats présidentiels en République centrafricaine, est aussi une préoccupation. Ce choix d'une partie de la classe politique centrafricaine peut exacerber les tensions politiques dans le pays. La polarisation qu'amène ce débat dans un pays comme la République centrafricaine, où la paix est un objet fragile, mérite d'être observée avec la plus grande attention.

Tel est ce que la Commission de la CEEAC, par ma voix, a estimé devoir mettre en lumière devant le Conseil de sécurité sur la situation sécuritaire et politique actuelle dans la région de l'Afrique centrale ; autant de défis qui, certes, engagent la responsabilité première de la région et de son propre conseil de paix

et de sécurité, mais qui la dépassent en même temps. En affectant les États de la région de l'Afrique centrale, ces défis affectent d'une manière ou d'une autre la sécurité collective dont le Conseil de sécurité de l'ONU a la responsabilité au titre de la Charte des Nations Unies adoptée en 1945 à San Francisco.

On me permettra de saisir cette occasion, en concluant mon propos, pour exprimer la disponibilité de la Commission de la CEEAC à collaborer de manière confiante, responsable, productive et efficace avec le Conseil de sécurité, dans l'esprit du Chapitre VIII de la Charte, pour assurer la sécurité et la paix, qui sont des conditions pour la protection de la dignité humaine et du progrès des peuples.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Da Piedade Veríssimo de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Nlate.

M^{me} Nlate : Au nom du Comité de pilotage de la Coalition des organisations de la société civile d'Afrique centrale pour la préservation de la paix, la prévention des conflits, la résolution et la transformation des crises (COPAC), j'ai l'honneur de présenter au Conseil le contexte régional, l'état des lieux des droits de l'homme et la situation de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité en Afrique centrale.

À l'entame de mon propos et puisque que c'est la première fois que notre organisation se présente devant le Conseil, et nous en sommes honorés, qu'il me soit permis de faire un résumé du travail de la COPAC. Qui sommes-nous ? Créée le 10 octobre 2019, la COPAC est animée par cinq principaux réseaux et plateformes d'Afrique centrale, qui eux existent depuis plus de 15 ans, comptant chacun au minimum 500 membres et environ 1 200 pour les plus grands. La création de la COPAC met fin au problème du manque de leadership au niveau sous-régional, qui a longtemps entravé la pertinence des interactions de la société civile avec les instances décisionnelles régionales et continentales.

Je voudrais maintenant aborder le contexte sécuritaire. Selon une étude de juin 2020 du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, le paysage de la paix et de la sécurité en Afrique centrale est à la fois hétérogène et complexe. Cela reflète autant la dynamique sociale, économique et politique en constante évolution dans différentes communautés, que l'existence de multiples facteurs qui façonnent la nature, la trajectoire, la portée, l'intensité et la durée des conflits à travers le continent. Parmi ces facteurs,

on peut citer comme cause profonde le triple déficit de gouvernance, parce qu'on sait qu'il y a un problème de gouvernance, des droits humains et de démocratie, qui attise les conflits politiques, les violences électorales par exemple, des conflits entre éleveurs et agriculteurs, on l'a largement étayé tout à l'heure, et l'exploitation illicite ou illégale des ressources. Les populations font des revendications. Nous avons des conflits aux allures de guerre religieuse. Les conséquences majeures sont ces conflits que nous observons de part et d'autre en Afrique centrale, l'instabilité des ensembles régionaux avec une faible intégration et coopération régionales, des institutions étatiques faibles, des fois la corruption, qui est carrément entrée dans toutes les habitudes et pratiques, l'absence de répression, des populations pauvres et désabusées, une insécurité et une insalubrité, qui en plus est aggravée par l'instabilité des États avec des effets néfastes, notamment sur les femmes et les minorités.

Nous allons relever aussi l'aspect relatif aux jeunes. Des jeunes qui revendiquent, qui réclament et qui manifestent. Selon la cartographie, des conflits récents ou des anciens conflits résurgents existent dans la région des Grands Lacs, autour du Lac Tchad et dans le golfe de Guinée, affectant plusieurs pays, notamment le Burundi, le Cameroun, la République démocratique du Congo et le Tchad. Dans certains cas, ces conflits entraînent des tensions avec des pays voisins accusés de les abriter. Nous avons des cas récents avec le Rwanda et la République démocratique du Congo. À ces situations de conflit, il faut ajouter la crise de la COVID-19, une pandémie qui est venue amplifier les vulnérabilités et les fragilités des populations d'Afrique centrale, où la faible implication de la société civile, voire son exclusion des programmes de gestion de la crise sanitaire, n'a pas permis de lutter efficacement contre cette propagation de la pandémie.

Pourtant, la société civile est désormais reconnue par les organisations internationales comme un acteur important de promotion de la paix, de respect des droits de l'homme, de conscientisation contre les violences basées sur le genre en faveur de la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité, puisque jouant un rôle essentiel de plaidoyer et de suivi-évaluation pour la création d'un environnement favorable et l'efficacité accrue des politiques de développement équitable et durable de la croissance inclusive.

Je voudrais faire un petit état des lieux pour revenir à l'exposé présenté par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) tout à l'heure. Nous allons être assez brefs. Dans ce contexte sécuritaire et sanitaire volatile, la COPAC est particulièrement préoccupée par la situation des droits de l'homme en Afrique centrale. En effet, selon une évaluation du 20 septembre 2021 sur les violations des droits humains fondées sur le genre et sur les menaces à la sécurité humaine en Afrique centrale, commanditée par le réseau ouest-africain West Africa Network for Peacebuilding, en coalition avec la COPAC que je représente ici, il ressort que la sous-région abrite des peuples en souffrance, voire en extrême détresse. Pourtant, les dirigeants des différents pays déclarent solennellement que leur première préoccupation est le bonheur de leurs peuples. Nous y croyons.

Ledit rapport positionne cette relation entre les dirigeants et les peuples comme angle d'observation et d'évaluation. Les principaux résultats font les constats suivants. De graves violations des droits humains sont avérés dans les pays de la sous-région et à leurs frontières et la catégorie des personnes les plus affectées est bien celle des femmes. En effet, les personnes ayant participé à cette étude affirment que 56 % des personnes les plus affectées par les violations des droits humains sont de sexe féminin. Je vous le confirme. Ceci confirme aussi la tendance des rapports des pays sur la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, qui alerte sur la demande insistante des femmes à être considérées comme des partenaires de qualité dans la prise de décision pour la prévention et la réponse aux violations des droits humains. Les droits les plus mis à mal sont le droit à la vie, le droit à la procédure judiciaire équitable et les libertés d'opinion et d'expression. Cette hiérarchisation montre que les peuples de la sous-région se préoccupent davantage de la satisfaction de leurs besoins stratégiques que de leurs besoins pratiques. Ceci traduit une aspiration à davantage de considération, un besoin de respect de leur dignité et une soif de justice.

Par contre, nous saluons et félicitons la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) qui, lors de la seizième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement, tenue le 23 novembre 2014 à N'Djamena, a émis une déclaration engageant les États membres à considérer les organisations de la société civile comme des acteurs à part entière dans le domaine de la paix et de la sécurité d'une part, et d'autre part, instruit le Secrétariat général de la CEEAC à définir un cadre formel de coopération

avec les organisations que nous sommes et à multiplier les actions en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes dans les conflits armés.

Nous sommes très reconnaissants des efforts consentis et du soutien apporté par la CEEAC et ses partenaires, y compris les entités du système des Nations Unies, et en particulier le BRENUAC et le Programme des Nations Unies pour le développement, dans la création et l'opérationnalisation de la COPAC, ainsi que le renforcement des capacités de cette dernière.

Nous saluons aussi le soutien de la CEEAC et des partenaires, grâce auquel les pays de la région sont en train de se doter de la deuxième génération de plans d'action nationaux sur les femmes et la paix et la sécurité. Il y a des progrès visibles qui se traduisent par des changements des lois nationales, comme nous l'observons dans certains pays. Il demeure, cependant, le problème de la vulgarisation et de l'application sur le terrain, ce que nous sommes capables de faire.

Nous saluons, pour nous en féliciter, le partenariat entre le BRENUAC et la CEEAC, notamment le leadership du Représentant spécial du Secrétaire général, S. E. M. François Louncény Fall, qui a permis de hisser la COPAC au rang d'organisation représentative de la société civile d'Afrique centrale, avec un secrétariat régional doté, depuis novembre 2020, d'un important matériel, équipement didactique et tous autres – équipement sophistiqué, je dois le dire – pour la collecte des données et aussi pour contrer la COVID-19. Ceci nous a intensément servi.

Je dois brosser les actions de la société civile, parce nous sommes actifs sur le terrain, comme je le disais. La société civile mène des actions de terrain dans l'observation des élections ; le renforcement des associations les plus petites ; la protection des personnes vulnérables et la défense des droits des victimes de violences, y compris les violences armées, visant notamment les femmes et les jeunes ; la sensibilisation pour soutenir la paix aux frontières et dans les zones crisogènes ; le soutien aux réfugiés et aux personnes déplacées dans les conflits, qu'elles soient déplacées à l'intérieur de leur pays ou déplacées des pays voisins dans la zone de la CEEAC ; le plaidoyer pour la libre circulation des personnes et des biens en Afrique centrale, qui pose un problème sérieux donnant lieu à des violences ; la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et la diffusion de messages haineux sur les réseaux sociaux, à travers des campagnes de sensibilisation et des ateliers de formation et d'information ; la formation des femmes

et des jeunes à des activités génératrices de revenus ou la promotion de l'entrepreneuriat afin de lutter contre les violences économiques, car elles sont nombreuses ; l'éducation à la citoyenneté des jeunes à travers des causeries éducatives ; la sensibilisation des jeunes aux méfaits des drogues, des stupéfiants et de toute forme de violence dans les établissements scolaires ; et la sensibilisation pour la lutte contre la pandémie de COVID-19, que nous avons menée avec l'appui de quelques institutions et organisations internationales.

Nous avons démarré des campagnes sur l'espace civique dans quatre pays, notamment le Cameroun, le Tchad, la République démocratique du Congo et la République centrafricaine, réputés très serrés sur le plan de l'espace civique, où on ne peut pas s'exprimer librement, mais nous avons commencé à collaborer avec les autorités et à sensibiliser les organisations de la société civile et à les mettre en contact avec les autorités. Certains sont favorables et nous continuons à travailler.

Nous faisons le plaidoyer permanent. L'alerte précoce, la médiation et la négociation font aussi partie de nos compétences, et pour ce qui est de nos actions, la liste est loin d'être exhaustive.

Nous pensons qu'avec une franche collaboration avec la société civile, les gouvernements trouveront des solutions à la plupart des problèmes qui se posent sous la violence.

Concernant les défis et attentes de la COPAC, ainsi que les défis majeurs des organisations de la société civile en Afrique centrale, de façon générale, et de la COPAC, en particulier, la société civile d'Afrique centrale continue, en dépit des progrès réalisés, de faire face à des défis qui l'empêchent de jouer pleinement son rôle. Il s'agit bien évidemment de la faiblesse des ressources financières, entraînant une faiblesse des capacités de gestion, de communication, de visibilité et d'offre de services. C'est pour cela qu'aujourd'hui nous remercions le Conseil de sécurité de nous avoir invités, en nous donnant cette plateforme d'expression. Les autres défis incluent la faiblesse des capacités institutionnelles et le peu de professionnalisation de leurs interventions ; l'environnement défavorable au fonctionnement et au développement des organisations de la société civile en raison de l'espace physique fermé, restreint et, parfois, très réprimé ; la méfiance des gouvernements à l'endroit des organisations de la société civile, qui sont souvent considérées comme des organisations de l'opposition ; et le manque d'inclusion, puisque les organisations de la société civile sont peu ou très peu impliquées dans les

consultations et le suivi-évaluation des politiques et des projets de développement.

Les attentes sont simples. Pour promouvoir la résolution du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité en Afrique centrale et contribuer à la nouvelle dynamique d'une CEEAC des peuples que nous voulons, qui ne laisse personne pour compte et qui collabore avec ses partenaires afin de pacifier la sous-région, la COPAC recueille de l'ONU et de ses partenaires un appui politique, matériel et financier, pour faciliter son travail, notamment pour impliquer davantage la société civile régionale représentée par la COPAC, dans la sensibilisation et la vulgarisation des objectifs de développement durable et des principes de bonne gouvernance et d'inclusion pour une meilleure appropriation par les populations et les décideurs ; soutenir le travail synergique en matière d'alerte rapide sensible au genre entre les gouvernements et la société civile afin d'agir concrètement pour consolider la paix, asseoir la sécurité et stabiliser la sous-région en général et prévenir les conflits ; renforcer les capacités de la COPAC et des organisations membres pour les rendre plus efficaces et professionnelles ; créer des plateformes multi-acteurs, sur le plan virtuel et physique, pour le partage de bonnes pratiques, facilitant ainsi le dialogue, la médiation et la résolution des conflits ; et enfin soutenir la COPAC et les organisations de la société civile d'Afrique centrale afin de mieux contribuer à la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000), sur les femmes et la paix et la sécurité, notamment pour relever les défis du rétrécissement de l'espace civique régional et toutes formes de violence à l'endroit des femmes et des groupes vulnérables, y compris les violences armées.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Nlate de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie l'ensemble de nos intervenants pour leurs précieuses contributions de ce matin. J'accueille également avec intérêt la contribution écrite de la Commission de consolidation de la paix, qui a un rôle important à jouer dans la région. Je tiens à adresser les remerciements du Royaume-Uni à l'ancien Représentant spécial Fall pour son service dévoué au cours des cinq dernières années.

Aujourd'hui, l'Afrique centrale est aux prises avec d'importants problèmes politiques, économiques,

humanitaires et de sécurité. Je souhaite faire quatre observations en réponse à ce que nous avons entendu jusqu'à présent.

Premièrement, la crise en cours dans le nord-ouest et le sud-ouest du Cameroun appelle une attention urgente. Ces cinq dernières années, le Royaume-Uni a donné 25 millions de dollars en aide humanitaire pour soutenir les personnes profondément touchées par la crise. Le Royaume-Uni appelle toutes les parties à garantir un accès sûr aux écoles et à l'aide humanitaire.

Deuxièmement, des processus politiques inclusifs, pacifiques et crédibles sont cruciaux pour consolider et pérenniser la paix dans la sous-région. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) et ses partenaires ont un rôle important à jouer à l'appui de ces processus, mais c'est aux États Membres qu'il incombe de puiser dans cet appui pour faire advenir des élections démocratiques et des processus de transition inclusifs.

À cet égard, le Royaume-Uni renouvelle son appui au Tchad alors qu'il effectue sa transition vers un régime civil et constitutionnel. Si le prédialogue entre les autorités de transition et les groupes politico-militaires est à saluer, il faut fixer sans tarder une date pour la tenue d'un dialogue national inclusif afin d'accomplir des progrès dans la mise en œuvre de la feuille de route relative au processus de transition au Tchad.

Troisièmement, je tiens à exprimer une nouvelle fois notre inquiétude face à la violence qui sévit actuellement en République centrafricaine, y compris les violations avérées des droits humains commises par les mercenaires du groupe Wagner. Cette violence continue d'exacerber une situation humanitaire déjà très grave. Les activités de tous les acteurs de la sécurité opérant dans le pays doivent être coordonnées par le Gouvernement centrafricain et menées dans le respect des normes internationales en matière de droits humains. Nous nous félicitons du dialogue républicain qui a eu lieu entre les parties prenantes au mois de mars, et nous encourageons la poursuite des progrès dans ce domaine.

Quatrièmement, le Royaume-Uni se félicite de la mise en œuvre par le BRENUAC de projets de sécurité climatique en Afrique centrale. Pour relever les défis posés par les pénuries d'eau, les inondations et les menaces pesant sur la forêt du bassin du Congo, des efforts conjoints s'imposent pour accélérer les progrès. Il est essentiel que les travaux du BRENUAC sur la sécurité climatique dans la région se poursuivent et que le Conseil

de sécurité appuie les efforts déployés pour atténuer les problèmes posés par les changements climatiques.

Enfin, la guerre illégale et injustifiée menée par la Russie en Ukraine exacerbe les pressions économiques et l'insécurité alimentaire en Afrique centrale et au-delà. Le Royaume-Uni appelle la Russie à mettre fin à la violence et à permettre l'exportation en toute sécurité du blé ukrainien afin de remédier aux crises alimentaire et énergétique qui frappent l'ensemble du continent africain.

M. Biang (Gabon) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Ghana, le Kenya et mon pays, le Gabon.

Nous rendons un vibrant hommage à M. François Louncény Fall, dont le mandat de Représentant spécial du Secrétaire général est arrivé à son terme. Nous le félicitons du travail qu'il a accompli ces cinq dernières années à la tête du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC). Nous le remercions de son dévouement et de sa détermination à collaborer avec tous les pays de la région, les acteurs politiques, la société civile et d'autres partenaires afin de renforcer la coopération entre les pays de l'Afrique centrale et avec l'ONU en vue de pacifier la région.

Nous remercions de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, M^{me} Martha Pobe, et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Gilberto Da Piedade Veríssimo. Nous nous félicitons en outre de la contribution de la Commission de consolidation de la paix à la présente séance.

(*l'orateur poursuit en français*)

Notre déclaration s'articulera principalement autour de la situation politique, sécuritaire et humanitaire dans la région.

Au niveau politique, les trois membres africains du Conseil de sécurité saluent les mesures prises par plusieurs États de la sous-région pour préparer les prochaines élections qui se tiendront en 2022 et 2023. Ces élections représentent une opportunité pour la région de l'Afrique centrale de consolider ses acquis démocratiques. Nous nous félicitons du bon déroulement de ces préparatifs et encourageons les autorités à continuer à prendre toutes les mesures nécessaires pour

organiser des élections libres, crédibles, transparentes et inclusives.

Nous reconnaissons la participation active des femmes et des jeunes à la prévention et au règlement des conflits, ainsi qu'à la consolidation de la paix, et appelons à leur plus grande implication dans les processus électoraux en cours. De même, dans les pays en proie aux crises et vives tensions, les trois membres africains du Conseil encouragent l'organisation de dialogues nationaux inclusifs impliquant toutes les parties prenantes. Un dialogue national fructueux peut contribuer de manière significative à réduire les tensions sociales et politiques et à apporter des solutions en adéquation avec les attentes des populations.

À cet égard, nous nous félicitons de l'organisation par le Tchad du prédialogue à Doha et espérons que cette plateforme de discussion ouvrira la voie à un accord de paix inclusif. L'accord envisagé devrait intégrer un programme de désarmement, de démobilisation et de réintégration pour les groupes armés présents au Tchad, ainsi que pour les combattants de retour des pays voisins, en particulier la Libye. Nous appelons à la pleine mise en œuvre de toutes les recommandations émanant de ces forums de dialogue. À cet égard, nous notons avec satisfaction les actions du Gouvernement camerounais, qui ont conduit à l'adoption de mesures visant à consolider le processus de décentralisation et à renforcer les capacités des institutions locales.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent du renforcement des relations entre les États Membres de la région et encouragent cette dynamique positive de dialogue constant, de coopération renforcée et de règlement pacifique des différends. À cet égard, les accords diplomatiques entre le Burundi et le Rwanda visant à améliorer leurs relations bilatérales et à renforcer leur coopération méritent d'être salués. Par ailleurs, la levée des sanctions financières et budgétaires imposées par l'Union européenne au Burundi reflète les avancées significatives observées ces dernières années dans le pays et dans la région.

Les trois membres africains du Conseil se félicitent du processus en cours à Nairobi visant à lutter contre l'insécurité causée par des groupes armés dans l'est de la République démocratique du Congo depuis des décennies. Nous réitérons notre appel à tous ces groupes pour qu'ils déposent les armes sans condition et participent aux consultations intercongolaises.

Les trois membres africains du Conseil sont préoccupés par l'émergence de tensions entre la République démocratique du Congo et le Rwanda. Nous réitérons l'appel de l'Union africaine invitant à la résolution des différends par la voie diplomatique, avec l'appui des mécanismes régionaux et sous-régionaux. Nous nous félicitons de la médiation engagée par l'Angola à cet égard.

Les trois membres africains du Conseil soulignent l'importance de renforcer la coopération entre les gouvernements de la région et les organisations régionales, sous-régionales et internationales. Cette coopération est essentielle pour améliorer la coordination et créer des synergies avec les partenaires internationaux.

Au regard des défis auxquels l'Afrique fait face, nous encourageons la conjonction des efforts entre le BRENUAC et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, afin d'améliorer leur coordination dans la résolution des problèmes transversaux, notamment la sécurité maritime et la lutte contre le terrorisme ainsi que la criminalité organisée.

Nous nous félicitons également de l'étroite coopération entre le BRENUAC et la CEEAC. À ce propos, les pays de la CEEAC souhaitent que le Conseil de sécurité parvienne à un consensus pour l'adoption rapide de la déclaration présidentielle, gage d'un appui effectif du Conseil au mandat du BRENUAC.

En ce qui concerne la sécurité, la région est confrontée à des défis complexes et multidimensionnels qui doivent être relevés. Il s'agit notamment du terrorisme et de l'extrémisme violent, de la criminalité transfrontalière, de la persistance des groupes armés tels que l'Armée de résistance du Seigneur et Boko Haram, de l'insécurité maritime, de l'exploitation illicite des ressources naturelles et des affrontements intercommunautaires, exacerbés par les effets croissants des changements climatiques.

Conscients de ces enjeux, les États de l'Afrique centrale ont procédé au renforcement de l'architecture de paix et de sécurité de la CEEAC et des mesures visant à promouvoir la prévention structurelle des conflits. Ces efforts sont d'autant plus importants qu'ils ont permis de réduire les risques d'embrasement des crises dans la sous-région.

Les trois membres africains du Conseil se réjouissent de la diminution des actes de piraterie maritime, ainsi que de la décision prise lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CEEAC,

le 19 janvier, d'organiser la première conférence maritime de l'Afrique centrale. À cet égard, nous félicitons le Conseil d'avoir adopté avec succès la résolution sur la piraterie maritime dans le golfe de Guinée (résolution 2634 (2022)).

Alors que le Sommet de l'Union africaine consacré à la lutte contre le terrorisme vient de s'achever, la menace terroriste continue d'impacter certains pays de la région de l'Afrique centrale. En effet, en dépit des mesures de sécurité consolidées par les États, la ténacité des groupes terroristes, tels que Daech, Boko Haram et les Forces démocratiques alliées, continue d'avoir un impact négatif sur la vie des populations et de saper le développement économique des pays de la région. Nous saluons la détermination du Cameroun, du Tchad et de la République démocratique du Congo à lutter contre ces groupes terroristes, et nous nous félicitons de la reddition volontaire, au cours des derniers mois, de 6 000 ex-combattants, principalement liés à Boko Haram dans le bassin du lac Tchad.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité invitent à des efforts concertés de la communauté internationale pour s'attaquer aux causes profondes de ce fléau dans les pays de la région. Il est temps de donner un caractère multidimensionnel à la lutte contre le terrorisme. Nous nous félicitons de la décision prise, lors du Sommet de l'Union africaine, de réactiver le Sous-Comité du Conseil de paix et de sécurité chargé de la lutte contre le terrorisme.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité condamnent avec la plus grande fermeté les attaques persistantes contre les populations civiles, le personnel des Nations Unies et les travailleurs humanitaires. Nous déplorons particulièrement l'utilisation d'engins explosifs et les attaques contre des écoles et des hôpitaux par des groupes armés ainsi que des groupes terroristes dans les régions du bassin du lac Tchad et du bassin du Congo. Ces groupes doivent immédiatement arrêter leurs attaques.

Nous saluons les efforts continus déployés par les acteurs humanitaires pour fournir une assistance aux plus vulnérables, parfois dans des conditions sécuritaires précaires. Nous nous faisons l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général aux partenaires internationaux pour qu'ils continuent d'appuyer le financement des plans d'intervention humanitaire dans la région.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité soulignent que les changements climatiques sont un

facteur aggravant de la crise humanitaire pour les pays de la région de l'Afrique centrale et contribuent à éroder la paix et la sécurité. Nous rappelons que la planète dépend fortement de la forêt tropicale du bassin du Congo, l'un des derniers puits de carbone nets restants au monde, d'où la nécessité urgente de la préserver.

Nous savons tous que le réchauffement climatique, la sécheresse, la désertification et les catastrophes naturelles résultant des intempéries, sous l'effet combiné de l'élévation du niveau de la mer, des inondations et d'autres phénomènes connexes, plongent des millions de personnes dans l'extrême pauvreté. Ces phénomènes climatiques, de plus en plus récurrents en Afrique centrale, ont des conséquences négatives sur la production agricole, notamment.

Il est donc impératif que la communauté internationale respecte ses engagements en faveur du financement des politiques d'adaptation et d'atténuation. Nous appuyons les efforts déployés par les organismes compétents des Nations Unies, et plus particulièrement le BRENUAC, pour intégrer systématiquement les dimensions liées aux changements climatiques et à la gestion des ressources naturelles dans les processus de prévention des conflits, de médiation, de consolidation de la paix et de développement.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil de sécurité réitèrent leur soutien à l'équipe du BRENUAC et attendent avec intérêt la nomination rapide du nouveau Représentant spécial du Secrétaire général.

M. Gómez Robledo Verduzco (Mexique) (*parle en espagnol*) : C'est un plaisir de vous voir, Madame la Présidente, présider nos travaux. Je remercie de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Martha Pobee, le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, ainsi que la représentante de la société civile en Afrique centrale.

Le Mexique salue les progrès réalisés en matière de gouvernance régionale et de dialogue politique dans certains pays d'Afrique centrale. Dans le même temps, nous constatons que les foyers de violence, le faible et fragile relèvement économique et les effets des changements climatiques dans la région requièrent toujours la solidarité de la communauté internationale. Dans ce contexte, mon pays réaffirme son appui à la diplomatie préventive menée par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC).

S'agissant des situations qui méritent une attention particulière, le Mexique appelle le BRENUAC à continuer d'appuyer la transition au Tchad afin de pouvoir rétablir sans tarder l'ordre constitutionnel. Le soutien de la région est indispensable pour que tous les acteurs politiques tchadiens, y compris ceux de l'opposition, s'engagent à mettre en œuvre avec succès la feuille de route relative au processus de transition. De même, les bons offices du Bureau doivent contribuer à une solution politique à la violence qui continue de sévir dans la région du Nord-Ouest et dans la région du Sud-Ouest du Cameroun.

Par ailleurs, en ce qui concerne la République centrafricaine, le BRENUAC doit continuer à appuyer la mise en œuvre de la feuille de route de Luanda. Nous nous félicitons, dans ce contexte, des résultats du dialogue républicain dans ce pays et appelons la communauté internationale à appuyer l'organisation des élections municipales. En outre, le Mexique félicite les autorités centrafricaines d'avoir aboli, le mois dernier, la peine capitale, une croisade dans laquelle le Mexique est engagé depuis de très nombreuses années déjà.

Dans ces foyers de conflit et d'autres dans la région, il est indispensable que le BRENUAC coordonne ses efforts avec ceux de l'Union africaine, de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs. Mais le Mexique estime que pour progresser vers la stabilité en Afrique centrale, il convient d'aborder trois questions centrales.

Premièrement, il importe d'accorder une attention particulière à la lutte contre le commerce illicite des armes à destination et à l'intérieur de la région, une question à laquelle le Mexique attache une importance particulière et qu'il évoque dans presque chacune de ses déclarations. Nous réaffirmons que la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa est indispensable pour mettre fin à la prolifération des armes légères et de petit calibre, qui continue d'alimenter les conflits en Afrique centrale.

Par conséquent, nous nous félicitons de la suite donnée à la création de commissions nationales destinées à la gestion des armes légères et de petit calibre. De même, nous pensons que le BRENUAC, conformément à la résolution 2616 (2021), déposée par le Mexique, peut promouvoir de meilleurs mécanismes régionaux d'échange de renseignements ainsi que des contrôles plus efficaces dans les zones frontalières.

Deuxièmement, pour que la politique puisse apporter des solutions aux problèmes que la violence et la lutte armée n'ont pas permis de régler, il est essentiel que les conditions permettant aux groupes d'opposition d'exprimer librement leurs opinions et de participer à la vie publique soient réunies. C'est pourquoi nous appelons à protéger et à apprécier à sa juste valeur l'action menée par la société civile et à promouvoir l'inclusion de toutes les voix, en particulier celles des femmes et des jeunes, dans le débat politique.

Troisièmement, il convient de remédier à la situation humanitaire urgente en Afrique centrale afin d'éviter d'autres tragédies, plus graves. Il est particulièrement urgent de garantir l'accès à l'aide internationale dans un contexte marqué par la hausse des prix alimentaires, l'augmentation du nombre de déplacés du fait de la violence et les répercussions socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). À cet égard, le Mexique condamne les attaques recensées contre les infrastructures civiles dans la région, en particulier contre les hôpitaux et les écoles. De même, mon pays déplore les attaques visant le personnel humanitaire signalées au Cameroun et en République centrafricaine.

Enfin, nous estimons que pour que le BRENUAC soit en mesure de s'acquitter des tâches qui lui ont été confiées par le Secrétaire général, il a besoin d'un leadership fort. C'est pourquoi nous formulons l'espoir qu'un nouveau représentant spécial ou une nouvelle représentante spéciale pour la région sera nommé dans les meilleurs délais.

M. Mills (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de remercier nos trois intervenants de ce matin de leurs exposés intéressants et riches en informations.

Je tiens tout d'abord à mettre en évidence deux questions qui ont été soulevées par plusieurs de mes collègues qui se sont exprimés avant moi, deux questions qui font beaucoup de tort à la région de l'Afrique centrale et exacerbent les conflits : la crise climatique et l'insécurité alimentaire.

Le Gouvernement des États-Unis réaffirme que la crise climatique constitue une crise de sécurité et un multiplicateur de menaces qui contribue de diverses manières à l'instabilité. Nous exhortons le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) à réfléchir, dans le cadre de son mandat,

aux moyens d'évaluer efficacement et de prendre en compte les impacts de la crise climatique.

Nous restons également, comme d'autres, préoccupés par les conséquences sur l'Afrique centrale de la crise de la sécurité alimentaire. Entre avril et août, environ 2,2 millions de personnes en République centrafricaine devraient connaître des niveaux d'insécurité alimentaire aiguë correspondant à une situation de crise ou pire, et ce, en raison du conflit, des déplacements de population et de la cherté des denrées alimentaires.

Malheureusement, dans toute la région de l'Afrique centrale, les populations accusent d'importantes pénuries de nourriture, d'engrais et de carburant, qui ont été exacerbées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Cette invasion illégale par la Russie a certes eu une incidence sur toute la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale, aggravant les souffrances et les difficultés de millions de personnes à travers le monde, mais elle est particulièrement néfaste en Afrique. Nous appelons une nouvelle fois la Russie à mettre fin à sa guerre contre l'Ukraine.

Je voudrais maintenant évoquer plusieurs pays d'Afrique centrale dont les populations méritent qu'ils progressent davantage sur la voie des réformes démocratiques, comme l'a dit notre intervenante de la société civile. Les États-Unis réaffirment l'importance d'une transition pacifique et rapide à un gouvernement démocratiquement élu et dirigé par des civils au Tchad. Nous demandons instamment au Gouvernement tchadien de transition de manifester son attachement à la transition politique en menant rapidement et complètement à bon terme les négociations en cours à Doha avec les groupes politico-militaires. Pour instaurer une stabilité et une prospérité durables au Tchad, un dialogue national ouvert à tous doit débiter dès que possible et ouvrir la voie à un référendum constitutionnel et à des élections libres et régulières.

Comme d'autres, nous demeurons préoccupés par la persistance de la violence au Cameroun, notamment dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays. Nous continuons d'exhorter toutes les parties prenantes à mettre fin à cette violence. Un dialogue plus large et sans conditions préalables est nécessaire pour parvenir à un règlement pacifique et durable, et les États-Unis appuient le rôle du BRENUAC dans la facilitation d'un dialogue politique inclusif au Cameroun. Nous encourageons vivement à faire en sorte que les enquêtes sur les allégations de violations des

droits humains et d'atteintes à ces droits soient menées en toute transparence.

S'agissant de la République centrafricaine, nous prenons note du dialogue tenu en mars, mais nous exhortons à progresser concrètement dans la mise en œuvre de la feuille de route de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et dans la revitalisation de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine signé en 2019. Nous invitons instamment le Gouvernement centrafricain et tous les acteurs de la sécurité du pays à apaiser les tensions qui marquent les opérations avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, et à veiller à ce que leurs activités ne nuisent pas aux civils.

Quant à Boko Haram et à la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », nous condamnons à notre tour les attaques qu'ils mènent contre les civils. Ces organisations terroristes continuent de menacer la paix et le développement de la région. Le déplacement de millions de civils, aggravé par la sécheresse, est une terrible situation qui exige une aide humanitaire d'envergure. Les États-Unis soutiennent la coordination régionale et les efforts déployés par les pays voisins et la Force multinationale mixte pour lutter contre les agissements de ces groupes terroristes et mettre en œuvre des stratégies globales qui s'attaquent aux vecteurs du terrorisme.

Les États-Unis s'inquiètent également des activités déstabilisatrices du groupe Wagner, soutenu par le Kremlin, dont les forces auraient commis des atteintes flagrantes aux droits humains et des violations du droit international humanitaire. Qu'on ne s'y trompe pas : le groupe Wagner menace la sûreté et la sécurité des soldats de la paix des Nations Unies en République centrafricaine et au Mali et empêche les missions des Nations Unies dans ces pays de protéger les civils.

Les informations persistantes faisant état de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits par les forces de sécurité gouvernementales au Burundi sont elles aussi alarmantes. Nous demandons au Gouvernement de faire en sorte que les auteurs de ces actes aient à en répondre et de coopérer avec les mécanismes internationaux de défense des droits humains.

Enfin, les victimes passées et présentes de l'Armée de résistance du Seigneur méritent toujours que justice

soit faite. Les États-Unis offrent une récompense allant jusqu'à 5 millions de dollars pour toute information qui mènera à l'arrestation, au transfèrement ou à la condamnation de Joseph Kony, recherché par la Cour pénale internationale pour crimes contre l'humanité. Nous exhortons quiconque saurait où se trouve Kony à contacter notre programme War Crimes Rewards pour faire en sorte qu'il soit traduit en justice.

M^{me} Gasri (France) : Je remercie à mon tour les intervenants pour leurs exposés et leurs contributions écrites. Je voudrais souligner trois points.

Tout d'abord, j'aborderai notre soutien aux processus politiques en Afrique centrale. Au Tchad, la France rappelle son attachement à la tenue d'un dialogue inclusif dans les meilleurs délais. Nous espérons que les discussions en cours à Doha avec les mouvements politico-militaires permettront de confirmer leur participation à un tel dialogue.

Au Cameroun, nous poursuivons nos échanges avec les autorités et nous appuyons les initiatives de médiation et les réformes devant favoriser une résolution politique de la crise des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. La France condamne les attaques contre les populations civiles, les écoles, les enseignants et les personnels humanitaires, ainsi que l'emploi croissant d'engins explosifs improvisés. Nous saluons les investissements du Fonds pour la consolidation de la paix pour restaurer la confiance dans ces régions, et appelons à soutenir davantage de telles actions.

Au Burundi, nous saluons le renforcement des liens avec la région et la communauté internationale. Des progrès ont eu lieu en matière de protection des droits de l'homme. Ces progrès, qui doivent se poursuivre dans la durée, ont conduit l'Union européenne à lever les restrictions financières qui pesaient sur le pays. L'Union européenne continuera d'accompagner le pays dans le cadre de son dialogue politique avec le Burundi.

Deuxièmement, les efforts doivent redoubler pour protéger les civils et soutenir la société civile. Dans le bassin du lac Tchad, les populations civiles continuent de subir les attaques de l'État islamique et de Boko Haram. Au Cameroun, des groupes armés ont pris pour cible des personnels des Nations Unies et des personnels humanitaires. La France condamne ces attaques, qui obstruent l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations. L'accès humanitaire doit être rétabli dans les meilleurs délais et garanti dans la durée.

La France salue la vivacité de la société civile dans la région, dont témoigne aujourd'hui la Vice-Présidente de la Coalition des organisations de la société civile d'Afrique centrale pour la préservation de la paix, la prévention des conflits, la résolution et la transformation des crises. La voix de la société civile doit être entendue, et ses droits doivent être protégés. Nous saluons le réseau de femmes médiatrices qui a été lancé par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de même que le projet « Jeunes, tisserands de la paix » qui va promouvoir le rôle des jeunes dans les régions transfrontalières du Gabon, du Cameroun et du Tchad.

Ce même esprit d'inclusivité doit guider la préparation des prochaines échéances électorales en Angola, en République du Congo, en Guinée équatoriale ou encore à Sao Tomé-et-Principe. Il est essentiel que ces élections se déroulent dans de bonnes conditions et contribuent à la consolidation de la démocratie dans la région.

Enfin, mon dernier point, l'intégration régionale doit se renforcer au service du développement durable de l'Afrique centrale. La réforme institutionnelle de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale témoigne de l'approfondissement de la coopération au sein de la région. Nous encourageons les pays de la région à étendre leur coopération aux questions climatiques.

Les forêts du bassin du Congo sont de plus en plus menacées, notamment par l'exploitation illégale des ressources naturelles. C'est pourquoi la France et ses partenaires, dont les pays du bassin du Congo, ont créé l'Alliance pour la préservation des forêts tropicales. La région pourra compter sur l'engagement continu de la France pour protéger la biodiversité des aires protégées et développer des chaînes de valeurs durables dans les territoires forestiers.

Pour conclure, je souhaite saluer le travail du Représentant spécial François Louncény Fall, qui vient d'achever son mandat. Nous appelons à notre tour à la nomination rapide de son successeur, qui pourra compter sur le soutien continu de la France.

M. Raguttahalli (Inde) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés respectifs la Sous-Secrétaire générale, M^{me} Martha Ama Akyaa Pobee, et le Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), S. E. M. Gilberto Da Piedade Veríssimo. Je remercie également la

représentante de la société civile, M^{me} Jeanne-Danielle Nlate, de ses éclairages.

Les défis multidimensionnels auxquels l'Afrique centrale est confrontée ne peuvent être appréhendés indépendamment les uns des autres. L'héritage du colonialisme est au fondement des instabilités actuelles, qui sont encore exacerbées par les derniers événements survenus dans le monde. Malgré cette situation difficile, les États Membres situés en Afrique centrale ont fait preuve d'une résilience louable. Au cours des six derniers mois, leurs économies se sont redressées et la confiance dans le processus démocratique s'est maintenue dans toute la région. L'approche régionale adoptée par les pays, en collaboration avec les organisations régionales, pour relever les défis communs donne des résultats. Nous devons prendre acte de ces évolutions positives. Le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) doit appuyer ces efforts et travailler en étroite collaboration avec les pays de la région et les organisations régionales, conformément à son mandat.

Dans les prochains mois, l'Angola, la Guinée équatoriale, Sao Tomé-et-Principe et le Congo organiseront des élections. Nous espérons qu'elles permettront d'asseoir la démocratie dans la région, avec une plus grande participation des femmes, d'améliorer la résilience et de renforcer la détermination de ces pays à relever leurs défis socioéconomiques. Je saisis également cette occasion pour exprimer nos condoléances à la suite de la triste disparition d'Evaristo Carvalho, ancien Président de Sao Tomé-et-Principe, dont la contribution au renforcement de la démocratie en Afrique centrale restera dans les mémoires pour les années à venir.

Le dialogue national tant attendu en République centrafricaine a eu lieu il y a quelques mois. Cependant, la mise en œuvre de l'accord de paix de 2019 reste essentielle pour garantir la paix dans le pays et dans la région. Les progrès dans l'application de la feuille de route de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et l'organisation d'élections locales dans les mois à venir seront tout aussi importants. Au Tchad, la transition politique en cours doit prendre de l'ampleur. Nous espérons que le dialogue national inclusif se tiendra bientôt. Au Burundi, nous saluons les efforts déployés pour élargir l'espace démocratique ainsi que la collaboration active avec les pays voisins.

Malgré ces tendances positives, la région est confrontée à des défis politiques et de sécurité complexes. La communauté internationale doit répondre à l'appel des

pays de la région et appuyer leurs aspirations à la paix et au développement. Les processus politiques inclusifs et les réformes électorales sont essentiels au renforcement des institutions politiques. Il convient également de renforcer les capacités au niveau de l'administration locale. Nous encourageons le BRENUAC et la CEEAC à continuer d'aider les autorités étatiques dans ces efforts. Il faut par ailleurs répondre de manière plus déterminée aux besoins humanitaires de la région en intensifiant l'aide.

Sur le plan de la sécurité, les groupes terroristes, tels que la « Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique », ont continué d'étendre leurs activités, principalement dans la région du lac Tchad. Boko Haram et ses groupes dissidents ont poursuivi leurs attaques terroristes. L'Armée de résistance du Seigneur est restée active le long des frontières de la République centrafricaine et de la République démocratique du Congo. Nous condamnons fermement les attaques terroristes perpétrées par ces groupes. Nous saluons les efforts déployés par la Force multinationale mixte, ainsi que sa contribution à la lutte contre le terrorisme. On ne peut pas faire abstraction de la sûreté maritime dans le golfe de Guinée, qui reste un sujet de préoccupation malgré la diminution du nombre d'incidents en 2022. L'Inde a noué un dialogue avec les pays de la région sur les questions maritimes, et nous serions heureux de contribuer davantage à leurs efforts pour renforcer la sûreté maritime.

Les pays de la région sont également touchés par le conflit en Ukraine en raison de la pénurie de céréales alimentaires et de l'augmentation des prix du pétrole. La communauté internationale doit faire davantage pour aider les personnes vivant dans des pays vulnérables. Nous devons également chercher des solutions abordables au problème de la libre circulation des marchandises dans la région.

En ce qui concerne les changements climatiques et leurs répercussions sur la région, notre position reste inchangée. Nous avons soutenu que les questions relatives aux changements climatiques doivent être abordées de manière globale par le biais de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, conformément à ses dispositions et aux principes qui y sont énoncés, notamment ceux concernant le financement de l'action climatique et l'adaptation aux changements climatiques, et de l'Accord de Paris. Nous réaffirmons qu'aucun lien artificiel ne doit être établi

entre les changements climatiques et les questions liées à la sécurité sans base scientifique solide.

Pour conclure, l'Inde entretient des relations bilatérales cordiales et amicales avec les pays d'Afrique centrale. Ces dernières années, l'Inde a encore étendu son empreinte diplomatique dans la région en ouvrant des missions résidentes dans plusieurs pays. Jusqu'à présent, l'Inde a fourni une aide à la coopération pour le développement par le biais de lignes de crédit d'une valeur de 2 milliards de dollars pour des projets dans des secteurs critiques comme l'agriculture, les transports, l'électricité et l'approvisionnement en eau. Nous avons également apporté notre aide pour lutter contre la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Dans le cadre de nos échanges politiques de haut niveau avec les pays de la région, le Vice-Président de l'Inde, S. E. M. Venkaiah Naidu, s'est rendu au Gabon la semaine dernière. Nous continuerons de collaborer étroitement avec l'Afrique centrale et d'appuyer fermement la paix et la prospérité dans la région.

M^{me} Shaheen (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Je voudrais remercier de leurs exposés M^{me} Martha Pobe, Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, S. E. M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, et M^{me} Jeanne-Danielle Nlate, Vice-Présidente de la Coalition des organisations de la société civile d'Afrique centrale pour la préservation de la paix, la prévention des conflits, la résolution et la transformation des crises.

Je voudrais également saisir cette occasion pour remercier M. François Louncény Fall de ses bons offices en tant que Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale au cours des cinq dernières années et de son action en tant que Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC).

Pour relever les différents défis sécuritaires, économiques et humanitaires dans la région de l'Afrique centrale, il faut une coopération et une coordination continues entre le BRENUAC et les acteurs régionaux et sous-régionaux qui cherchent à favoriser la stabilité dans la région, notamment l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et la Commission de consolidation de la paix des Nations Unies. Dans ce contexte, nous aimerions nous concentrer sur trois aspects liés au renforcement de cette coopération.

Premièrement, en ce qui concerne les problèmes de sécurité, notamment les menaces transfrontalières et régionales telles que la criminalité organisée, l'extrémisme, le terrorisme et la piraterie, il convient de suivre une approche globale pour faire face à ces menaces, qui compromettent la stabilité de la région et affectent son développement et son intégration économique. Il s'agit notamment d'intensifier l'action conjointe de l'ONU et des initiatives régionales.

Pour faire face à ces menaces, la communauté internationale doit également continuer d'aider les pays d'Afrique centrale à lutter efficacement contre les groupes terroristes, tels que Boko Haram, y compris ceux affiliés à Daech, Al-Qaida ou à d'autres groupes. Cet appui est essentiel, en particulier dans les pays qui connaissent une escalade des menaces associées à ces groupes. La poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram pour la période de 2022 à 2024 est une approche importante pour favoriser la stabilité de toute la région.

Nous soulignons également la nécessité de s'attaquer aux activités de piraterie maritime dans les eaux territoriales du golfe de Guinée, ce qui constitue un impératif stratégique pour l'économie et la sécurité de la région. Nous pensons que la récente résolution 2634 (2022) du Conseil de sécurité, sur la sûreté maritime dans le golfe de Guinée, est une étape décisive et un exemple d'approches constructives qui associent les contextes régionaux et locaux pour relever des défis complexes et contribuer à la stabilité à long terme.

Deuxièmement, il est essentiel de continuer de promouvoir un dialogue politique sans exclusive dans les pays où il n'y a pas de mission, de redoubler d'efforts et de collaborer avec les acteurs locaux pour consolider la paix, apaiser les tensions et prévenir ou atténuer les crises politiques. À cette fin, les Émirats arabes unis saluent les bons offices du BRENUAC pour appuyer les efforts de médiation et de prévention des conflits en Afrique centrale, y compris par le biais du récent dialogue engagé par le Bureau avec plusieurs pays de la région. Dans le cadre de ces efforts, nous soulignons l'importance de l'intégration effective et complète des jeunes et des femmes dans les processus politiques afin de garantir leur succès.

Troisièmement, conformément aux exemples concrets d'effets des changements climatiques en Afrique centrale cités dans le rapport du Secrétaire

général (S/2022/436), nous soulignons qu'il importe de comprendre les répercussions de ces conséquences et les solutions possibles pour y remédier, ainsi que les moyens de mieux appuyer les efforts régionaux. À cet égard, nous pensons que les initiatives du BRENUAC visant à donner une image plus claire des effets des changements climatiques sur la région contribueront à trouver des solutions efficaces pour répondre aux défis relatifs à la sécurité alimentaire et à l'eau, renforcer la résilience des communautés et atténuer les risques liés aux changements climatiques.

En outre, il faut que la communauté internationale continue d'apporter son appui à tous les pays touchés de l'Afrique centrale, d'autant plus que la situation humanitaire s'aggrave et que l'insécurité alimentaire persiste dans le monde. Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, plus de 12 millions de personnes dans la région ont besoin d'une aide humanitaire rien que cette année, sans compter l'augmentation du nombre de personnes déplacées, notamment au Burundi, au Tchad et au Cameroun. Pour leur part, les Émirats arabes unis ont fourni une aide humanitaire et au développement pour soutenir les pays de la région et atténuer les souffrances de leurs populations. Entre 2016 et 2022, les Émirats arabes unis ont fourni environ 55 millions de dollars.

Pour terminer, nous réaffirmons notre appui aux efforts du BRENUAC et nous espérons qu'il continuera de coopérer avec les organisations et acteurs compétents pour aider les pays de la région à parvenir à la paix, à la stabilité et à la prospérité.

M. de Almeida Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés instructifs la Sous-Secrétaire générale Martha Pobe, M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, et M^{me} Jeanne-Danielle Nlate, Vice-Présidente de la Coalition des organisations de la société civile d'Afrique centrale pour la préservation de la paix, la prévention des conflits, la résolution et la transformation des crises.

Le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afrique centrale (S/2022/436) dépeint une situation mitigée, où les avancées politiques observées dans certains pays de la région contrastent avec des difficultés persistantes en matière de sécurité et certaines tendances inquiétantes.

Le transfert pacifique du pouvoir à Sao Tomé-et-Principe, un pays proche du Brésil pour des raisons linguistiques et historiques, est indubitablement un pas dans la bonne direction, qui confirme la stabilité démocratique de ce pays et peut servir d'exemple pour la région. Sao Tomé-et-Principe organisera des élections législatives en septembre, et une fois de plus, nous espérons que ce processus sera pacifique et efficace.

Plusieurs autres pays de la région de l'Afrique centrale, tels que le Congo et la Guinée équatoriale, organiseront des élections régionales dans les mois à venir. De plus, l'Angola, un autre pays frère du Brésil, organisera des élections générales en août. Ces progrès sont encourageants, car des systèmes démocratiques et électoraux efficaces sont le moyen le plus sûr de prévenir les conflits et l'instabilité.

Les efforts fournis par le Gouvernement burundais pour normaliser ses relations avec ses voisins et avec la communauté internationale sont une autre évolution positive. Nous remercions le Représentant spécial François Louncény Fall d'apporter son appui à ces efforts.

Le prédialogue entre les acteurs politiques au Tchad est en soi un fait nouveau positif. Nous espérons que ce processus, accueilli par le Qatar, aboutira bientôt à des résultats permettant d'organiser un dialogue national inclusif.

Le dialogue national en République centrafricaine a également permis aux parties prenantes locales de mener des discussions nécessaires, même s'il n'a pas produit les résultats escomptés. Comme au Tchad, il reste encore beaucoup à faire en ce qui concerne la transition politique.

Même si la situation au Nigéria n'entre pas dans le cadre de cette séance, le Brésil ne peut manquer de mentionner l'attaque odieuse contre une église catholique remplie de monde, perpétrée dans la ville d'Owo dimanche dernier. Cette attaque choquante est un rappel des dangers que le terrorisme fait peser sur le monde et, dans ce cas, sur l'Afrique.

Comme l'indique le rapport du Secrétaire général, l'Afrique centrale est confrontée à des menaces pour la paix et la sécurité multidimensionnelles et transfrontalières. Le terrorisme, notamment la présence de Boko Haram et du groupe connu sous le nom d'État islamique, constitue une grave menace dans le bassin du lac Tchad. Par conséquent, il faut saluer les efforts

déployés par les autorités, qui ont permis de réduire les activités de ces groupes vers la fin de 2021.

La situation au Cameroun est préoccupante. Non seulement ce pays est directement touché par la violence dans le bassin du lac Tchad, mais il est également confronté à des conflits prolongés dans les régions anglophones. La communauté internationale doit être prête à apporter son appui pour faire face à ces crises.

Nous pensons que le développement socioéconomique jouera un rôle essentiel pour l'évolution de la situation en Afrique centrale au cours des prochains mois. Alors que la région semblait prête à se remettre des effets de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), la hausse des prix des denrées alimentaires risque de plonger un grand nombre de personnes dans une pauvreté extrême. Le mécontentement populaire peut avoir un effet déstabilisant sur les systèmes politiques qui, à leur tour, risquent de faire face à des perturbations et à la violence.

Le Brésil continuera de travailler en étroite coopération avec ses partenaires africains dans le cadre d'initiatives de coopération Sud-Sud afin de relever les défis auxquels ils sont confrontés.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés la Sous-Secrétaire générale Martha Pobee et M. Gilberto Da Piedade Veríssimo, Président de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Nous avons attentivement écouté M^{me} Jeanne-Danielle Nlate. Nous saisissons également cette occasion pour remercier de son travail M. François Louncény Fall, ancien Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

La situation en Afrique centrale est caractérisée par un niveau élevé de menaces terroristes, des conflits en cours et des tensions politiques et sociales. Les capacités limitées des forces armées des États de la région, les problèmes de coordination sur le plan militaire et le manque de renseignements fiables ne leur permettent pas de faire face efficacement à des groupes militants bien organisés qui utilisent des tactiques de guérilla et bénéficient souvent de l'appui des populations locales, contraintes de coexister avec ces combattants. L'idéologie de l'islam radical gagne en popularité, surtout parmi les jeunes.

La Province d'Afrique de l'Ouest de l'État islamique et Boko Haram représentent une menace grave dans le bassin du lac Tchad. Les militants

renforcent leurs capacités et continuent d'attaquer les forces militaires au Nigéria, au Tchad, au Niger et au Cameroun et de terroriser la population locale.

Nous appuyons la décision du commandement de la Force multinationale mixte des États du bassin du lac Tchad de lancer, en avril, l'opération « Intégrité du lac », une opération de grande envergure visant à éliminer les terroristes des îles situées à l'intérieur des frontières des trois États que sont le Tchad, le Niger et le Nigéria.

Nous pensons qu'il est important de renforcer les échanges entre les pays de la région, tant au niveau bilatéral que dans les différentes instances internationales, notamment l'ONU. Nous saluons les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale visant à promouvoir le maintien de la paix et le renforcement de la sécurité dans la région, notamment grâce à la diplomatie préventive.

Nous sommes préoccupés par le nombre croissant d'attaques contre des navires commerciaux dans le golfe de Guinée. Il importe de mobiliser les ressources de la communauté internationale pour renforcer la capacité des États côtiers à lutter contre la piraterie. Il est essentiel de coopérer en matière de surveillance maritime et en de la mise en place des systèmes d'identification et d'escorte des navires et d'un système d'alerte rapide pour les objets potentiellement dangereux sur les itinéraires de navigation.

Nous nous félicitons de la création, en juillet 2021, du cadre de collaboration maritime pour le golfe de Guinée, un nouveau format de coopération et de coordination pour les opérations de lutte contre la piraterie. Nous participons activement aux travaux de ce mécanisme et sommes prêts à fournir une assistance à nos partenaires de l'Afrique de l'Ouest.

En 2021, la Russie a versé une contribution spéciale au Programme mondial de lutte contre la criminalité maritime afin de fournir une assistance technique au Gabon et à la Guinée équatoriale. En octobre 2021, un escadron de navires de notre flotte du Nord était en formation de combat dans les eaux du golfe de Guinée, où il évoluait dans le cadre d'un exercice de lutte contre la piraterie.

Pour en terminer avec la partie principale de ma déclaration, je tiens à dire que nous rejetons fermement l'évaluation donnée par le Secrétaire général, dans le rapport dont nous sommes saisis (S/2022/436), en ce qui concerne l'incidence de la situation en Ukraine sur la sécurité alimentaire mondiale, évaluation que nous

jugeons très politisée. À cet égard, je souhaite maintenant répondre aux allégations outrancières contre la Russie que nous avons une fois de plus entendues aujourd'hui et qui nous accusent d'avoir provoqué une crise alimentaire mondiale et de porter atteinte aux économies africaines. Je répète que nous rejetons fermement ces allégations. Nous en avons déjà parlé à maintes reprises dans diverses instances internationales, expliquant pourquoi la situation en matière de sécurité alimentaire mondiale avait commencé à se détériorer bien avant que le conflit en Ukraine connaisse une nouvelle escalade. Il ne faut pas nous tenir responsables de tous les maux qui sont nés de problèmes socioéconomiques au niveau du développement mondial et résultent aussi de défis mondiaux comme la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il ne faut pas oublier non plus que les difficultés actuellement rencontrées avec les livraisons alimentaires ont été causées à l'origine par des mesures restrictives unilatérales illégales contre la Russie et le Bélarus.

Récemment, les États-Unis ont commencé à propager des fables impensables qui démontrent clairement l'ampleur de leur hypocrisie. D'après eux, les céréales que la Russie fournit à l'Afrique seraient volées. En même temps, nous nous réjouissons de voir que les États africains n'y croient pas. Nous avons eu l'occasion de parler de la situation réelle en la matière et de discuter de toutes les questions alimentaires pertinentes avec des représentants africains, durant la réunion entre le Président de la Russie, Vladimir Poutine, et le Président de l'Union africaine et Président du Sénégal, Macky Sall. Dans le contexte historique général, une question se pose : pourquoi des pays très riches en ressources naturelles et humaines se trouvent-ils en pareilles situations sur le plan économique et en termes de sécurité ? Les pays occidentaux les ont « encadrés » pendant des décennies, en faisant la promotion de leur vision de la gouvernance, notamment dans les domaines de la gestion des ressources et des finances. Ils ont déployé des missions militaires sur le territoire de ces États, prétendant combattre le terrorisme. Pourtant, la situation ne cesse d'empirer. Il y a plusieurs mois, nos collègues occidentaux ont finalement trouvé une raison à cela : en fait, tout est de la faute de la Russie.

En réalité, nous aidons les États africains, y compris la République centrafricaine, à renforcer les capacités de combat de leurs services de répression officiels. Après en avoir notifié le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2127 (2013) concernant la République centrafricaine, nous avons livré à la

République centrafricaine plusieurs lots de produits à usage militaire. À la demande des autorités officielles de la République centrafricaine, des instructeurs russes travaillent dans le pays. Les manœuvres qui visent actuellement à jeter le discrédit sur eux nous laissent perplexes, c'est le moins que l'on puisse dire. La Russie respecte scrupuleusement les restrictions imposées à la République centrafricaine par le Conseil de sécurité. Quant aux activités de sociétés militaires privées en République centrafricaine, nous tenons à souligner que le choix des partenaires dans tel ou tel domaine est une prérogative des autorités nationales. On peut en dire autant du maintien de l'ordre juridique et des enquêtes sur les violations du droit international.

M. McSwiney (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobe et le Président Da Piedade Veríssimo de leurs exposés. Je remercie également notre intervenante de la société civile, M^{me} Jeanne-Danielle Nicole Nlate.

L'Irlande salue les nombreuses activités menées par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) pour appuyer et renforcer la coopération régionale, notamment avec la Communauté économique des États de l'Afrique centrale et d'autres organisations régionales.

Le renforcement de la coopération est essentiel, car la région se heurte à des défis multidimensionnels, notamment les activités des groupes armés, ainsi que les menaces transfrontalières pesant sur la paix et la sécurité, comme l'insécurité maritime, les conflits entre agriculteurs et éleveurs et les effets néfastes des changements climatiques sur la sécurité de toute la région.

Nous nous félicitons du dialogue national engagé en République centrafricaine, qui constitue une tribune importante pour les acteurs sociopolitiques et les représentants locaux, et nous attendons avec intérêt la poursuite des progrès sur la voie de la paix. Nous nous félicitons du travail accompli par le BRENUAC, en collaboration avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, pour mobiliser l'appui nécessaire à un retour à l'accord de paix de 2019 et à la mise en œuvre de la feuille de route de Luanda.

Au Tchad, l'Irlande considère le processus de dialogue national comme un élément clef de la transition politique. Nous espérons que le prédialogue posera les jalons d'un accord de paix inclusif. Cependant, il est

urgent d'organiser des élections et de revenir à une gouvernance constitutionnelle, et les conditions de sécurité ne doivent pas servir de prétexte à d'éventuels reports. Nous sommes inquiets du fait que les groupes de femmes ne participent pas de manière véritable aux négociations de paix en cours.

L'Irlande continue de demander que le lien existant entre les changements climatiques et la sécurité soit dûment pris en compte dans les travaux du Conseil. L'approche adoptée par le BRENUAC en matière de climat et de sécurité est un exemple de la manière dont ce lien peut être mis en avant.

Le Conseil doit prêter attention aux répercussions des changements climatiques sur la stabilité de l'Afrique centrale. Le rapport du Secrétaire général (S/2022/436) montre que les heurts intracommunautaires se multiplient en raison des pénuries d'eau, des inondations et des périodes de sécheresse, entraînant d'importants déplacements de population.

L'Irlande se félicite de la mise en œuvre par le BRENUAC de son projet sur le climat et la sécurité, qui fait fond sur une étude préliminaire achevée en 2021. Ces travaux peuvent contribuer aux efforts déployés aux niveaux national, régional et international pour aborder la question du climat et de la sécurité.

Nous nous félicitons des activités menées actuellement par le BRENUAC pour promouvoir le programme pour les femmes et la paix et la sécurité. La promotion du rôle des femmes dans les processus de gouvernance, de médiation et de consolidation de la paix, ainsi que la mise à contribution des organisations de la société civile dirigées par des femmes, sont essentielles pour garantir la paix et la sécurité en Afrique centrale. Nous exhortons tous les gouvernements de la région à intégrer plus avant cette approche.

Nous avons de nouveau entendu évoquer la situation humanitaire désastreuse à laquelle sont confrontés les pays de l'Afrique centrale, situation marquée par une vulnérabilité nettement accrue et des déplacements de population croissants. L'insécurité alimentaire est également en hausse, exacerbée par la guerre menée par la Russie en Ukraine et la flambée mondiale des prix alimentaires qui en résulte.

Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire est impressionnant. Au sein des populations les plus touchées, les femmes et les filles sont exposées à un risque plus élevé de violence sexuelle et fondée sur le genre.

L'Irlande a été atterrée par le meurtre récent d'un membre du personnel de Médecins sans Frontières en République centrafricaine. Les attaques contre celles et ceux qui s'emploient à aider les personnes vulnérables, notamment le personnel humanitaire, sanitaire et éducatif, doivent cesser. L'Irlande condamne ces attaques et demande que les auteurs de violations du droit international humanitaire et de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits soient amenés à répondre de leurs actes. Nous exhortons toutes les parties à garantir la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire et à accorder un accès sans entrave à l'aide humanitaire.

Enfin, l'Irlande se félicite des mesures prises dans de nombreux pays de la région afin de renforcer leurs institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme. Il reste cependant beaucoup à faire. Les violations des droits de l'homme et les exactions contre les civils persistent au Cameroun. Du fait d'attaques inexcusables contre des écoles, 700 000 élèves sont désormais privés de leur droit à l'éducation. Au Tchad, nous sommes préoccupés par la répression violente de manifestations pacifiques, le déclin des libertés de la presse et le rétrécissement du champ d'action de la société civile.

En conclusion, je tiens à exprimer nos sincères remerciements à M. François Louncény Fall. En sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général, il a apporté une contribution durable à l'instauration de la paix et de la stabilité en Afrique centrale. Nous le remercions pour tout ce qu'il a fait et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir.

M^{me} Heimerback (Norvège) (*parle en anglais*) :
Je remercie les intervenants des informations précieuses qu'ils nous ont fournies.

La semaine dernière, le Conseil norvégien pour les réfugiés a publié sa liste annuelle des crises de déplacement les plus négligées dans le monde. Trois sur cinq de ces crises, celles de la République démocratique du Congo, du Cameroun et du Tchad, se situent dans la région relevant de la compétence du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC), auxquelles s'ajoute la crise en cours en République centrafricaine. Cela montre clairement l'importance de l'action du BRENUAC et les défis auxquels il est confronté. Nous savons que la diplomatie préventive fait rarement la une des journaux, mais elle peut certainement prévenir des crises graves qui auraient pu faire les gros titres.

Je voudrais évoquer brièvement les trois crises de déplacement les plus négligées, selon la liste. Pour la deuxième année consécutive, la République démocratique du Congo arrive en tête de la liste en tant que situation de crise pour la protection des civils, une question que nous avons également abordée lors de notre séance de la semaine dernière (voir S/PV.9051). Au Tchad, nous avons pris note de la récente déclaration d'urgence alimentaire faite par le Gouvernement de transition et de sa demande d'assistance. Compte tenu de la situation, la Norvège a alloué environ 25 millions de dollars aux efforts humanitaires dans le Sahel et dans la région du lac Tchad cette année. Au Cameroun, nous restons préoccupés par la situation dans les provinces du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du pays. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU pour chercher des moyens de rapprocher les parties dans le cadre d'un dialogue. Dans toutes ces situations, il faut garantir la fourniture d'une aide humanitaire et des services sociaux de base sans délai.

La semaine dernière, le Conseil de sécurité a adopté la résolution 2634 (2022), la première résolution depuis 10 ans sur la sûreté maritime dans le golfe de Guinée (voir S/PV.9050). La piraterie reste un risque grave pour les marins et entrave le commerce, les exportations et la croissance en Afrique centrale et de l'Ouest. Elle a également des conséquences négatives pour les gens de mer et les armateurs de pays comme la Norvège, ainsi que sur la capacité à renforcer la coopération avec ces régions. Nous considérons la nouvelle résolution comme un puissant appel à l'action à l'approche du dixième anniversaire du Code de conduite de Yaoundé en 2023.

À l'avenir, la région doit continuer de diriger ces efforts, qui sont déjà louables, et les intensifier. Nous appuyons pleinement une coordination maritime régionale plus étroite entre la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. La Norvège continuera également d'apporter son appui par l'intermédiaire de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, notamment pour renforcer les efforts régionaux visant à mettre en place des systèmes juridiques permettant d'engager des poursuites contre les pirates.

Les conditions de sécurité autour du bassin du lac Tchad restent alarmantes en raison de la présence de groupes armés, de terroristes et d'extrémistes violents. Nous sommes choqués par les attaques

brutales contre des civils, y compris des enfants, et par les attaques contre des écoles. Nous sommes également très préoccupés par les attaques contre le personnel de santé et les installations médicales. L'emploi d'engins explosifs improvisés contre des cibles civiles cause des préjudices supplémentaires aux populations et entrave l'accès humanitaire. Le principe de responsabilité doit être appliqué.

Je voudrais également souligner une question sous-jacente qui, à première vue, ne semble pas être la plus urgente, mais qui aggrave silencieusement la situation : la question du climat et de la sécurité. À titre d'exemple, nous notons dans le rapport du Secrétaire général (S/2022/436) que les besoins humanitaires au Burundi sont fortement liés aux effets des changements climatiques.

Alors que le Représentant spécial du Secrétaire général Fall quitte ses fonctions, nous voulons le remercier et, à travers lui, toute son équipe, de tous leurs efforts. Certaines de leurs réalisations sont liées aux moments clés des processus électoraux. Leur collaboration avec une CEEAC réformée dans le cadre d'une coopération régionale essentielle constitue également une contribution importante. Nous le remercions et attendons avec intérêt la nomination de son successeur.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie la Sous-Secrétaire générale Pobee et le Président Da Piedade Veríssimo de leurs exposés. J'ai également écouté attentivement l'exposé présenté par M^{me} Nlate.

En ce qui concerne le rapport du Secrétaire général (S/2022/436), je voudrais faire les trois observations suivantes. Premièrement, en ce qui concerne le maintien de la situation générale de paix et de stabilité, cette année, les conditions de sécurité en République centrafricaine ont continué de s'améliorer, le Président Touadera ayant organisé un dialogue républicain et obtenu de nombreux résultats. Le Gouvernement camerounais a activement mis en œuvre les décisions issues du dialogue national, promu la décentralisation des régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest, appuyé le développement et la reconstruction, et jeté des bases solides pour la paix et la stabilité. Les autorités tchadiennes ont promu la transition politique et ont fait des progrès constants en ce qui concerne les préparatifs d'un dialogue national avec les principaux partis. L'Angola, la République du Congo, la Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe

organiseront des élections cette année, et les préparatifs sont en cours.

Le maintien de la paix et de la stabilité en Afrique centrale contribuera à la sécurité globale sur le continent africain. La communauté internationale et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) doivent aider les pays de la région à régler leurs problèmes, à renforcer la gouvernance et les capacités nationales en fonction de leur situation réelle, et à suivre une voie de développement adaptée à leur situation nationale. La Chine appuie fermement les efforts déployés par les pays de la région pour sauvegarder leur souveraineté et leur intégrité territoriale. Les pays de la région doivent régler leurs différends par les voies diplomatiques et politiques, et préserver l'unité et la stabilité.

Deuxièmement, le rôle des organisations régionales doit être mis à contribution. La République du Congo, qui occupe la présidence tournante de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), a activement promu l'intégration régionale et mis en place des mécanismes de sécurité collective, comme le Conseil de paix et de sécurité de la CEEAC et le Groupe des Sages, pour faire face aux problèmes de sécurité non traditionnels, et a réalisé d'importants progrès.

Les pays de la région ont activement lutté contre le terrorisme. Certains combattants de Boko Haram et d'autres groupes ont déposé les armes. Grâce aux efforts déployés par les autorités maritimes régionales, le nombre d'incidents liés à la sûreté maritime dans le golfe de Guinée a également diminué.

Dans le même temps, les groupes armés illégaux, le terrorisme et l'extrémisme violent sont encore très fréquents, et la situation dans l'est de la République démocratique du Congo est préoccupante en raison de la persistance des conflits intercommunautaires et entre agriculteurs et éleveurs. Pour faire face à ces problèmes, les pays de la région doivent renforcer leur confiance mutuelle et œuvrer de concert. La communauté internationale doit apporter une aide financière et technique accrue aux pays de la région pour contribuer aux efforts de lutte contre le terrorisme et les aider à formuler des programmes de désarmement, de démobilisation et de réintégration afin d'enrayer la propagation du terrorisme.

Il faut apporter un appui aux pays de la région afin de renforcer leurs capacités, d'aider les populations à

sortir de la pauvreté et du sous-développement, de régler les problèmes d'exploitation et de commerce illégaux des ressources naturelles et d'éliminer les causes profondes des conflits. La Chine attache de l'importance aux défis posés par les changements climatiques dans les pays de la région et espère que les pays développés honoreront leurs engagements en matière de financement de l'action climatique et aideront les pays de la région à renforcer leur résilience pour s'adapter aux chocs climatiques.

Troisièmement, il faut déployer des efforts conjoints pour relever les défis. Les pays de la région ont réagi activement aux changements complexes de la situation internationale, ont lutté contre la pandémie et ont redressé leurs économies, faisant preuve d'une forte résilience. Les institutions financières internationales ont quant à elles apporté un appui financier important. En raison des répercussions des conflits géopolitiques entre grandes puissances, les pays de la région sont toujours confrontés à de nombreux problèmes, tels que les crises alimentaire, énergétique et liées à d'autres ressources, et les besoins humanitaires sont en augmentation. La situation actuelle met plus que jamais en évidence l'importance et l'urgence des questions de développement. Les pays concernés et les institutions financières internationales doivent honorer les engagements qu'ils ont pris en matière d'aide, fournir un financement humanitaire suffisant et veiller à ce que les autres crises ne détournent pas leur attention et leurs investissements de la région.

Nous devons continuer à appuyer les pays de la région dans l'action qu'ils mènent contre la pandémie, garantir un accès universel à des vaccins sûrs et d'un coût abordable et créer les conditions favorables à la reprise après la pandémie dans la région. Nous les devons aider à améliorer leur environnement d'investissement en fonction de leur situation nationale et de leurs besoins de développement, contribuer au processus d'industrialisation et de diversification économique, appuyer l'innovation numérique, l'entrepreneuriat des jeunes et le développement des petites et moyennes entreprises, et renforcer leurs capacités de développement autonome.

Enfin, nous tenons à rendre hommage au Représentant spécial du BRENUAC sortant, M. Fall. Il a joué un rôle important en dirigeant les travaux du BRENUAC et en promouvant une coopération accrue entre l'ONU et les pays de la région. J'espère que le BRENUAC continuera, comme le Conseil de sécurité l'en a chargé, de fournir une assistance adaptée, en

tenant compte des réalités de la région et des souhaits des pays concernés.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de l'Albanie.

Je tiens tout d'abord à remercier la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, M^{me} Pobee, ainsi que M. Da Piedade Veríssimo et M^{me} Nlate d'avoir accepté notre invitation et d'avoir présenté un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui. Je tiens à remercier à mon tour François Louncény Fall de ses travaux. Nous lui souhaitons plein succès et appelons de nos vœux la nomination rapide de son successeur. Par ailleurs, l'Albanie se félicite de l'action menée par le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (BRENUAC) en appui aux pays de la région qui préparent le terrain pour les élections prévues le mois prochain et l'année prochaine. Nous espérons que les processus électoraux seront crédibles et inclusifs, et qu'ils associeront véritablement et activement les femmes. Nous avons eu le plaisir d'entendre la Sous-Secrétaire générale Pobee nous dire que le programme pour les femmes et la paix et la sécurité était une priorité pour le BRENUAC, et que le Bureau coopérait avec ONU-Femmes pour le renforcer. Nous saluons également la collaboration du BRENUAC avec d'autres acteurs régionaux, en particulier la Communauté économique des États de l'Afrique centrale. Nous espérons que cette collaboration se poursuivra et s'intensifiera encore, comme nous l'avons constaté aujourd'hui même à l'heure de faciliter la présente séance d'information. Je vais maintenant me concentrer sur quelques questions relatives à certains pays et thèmes particuliers.

Tout d'abord, nous nous félicitons de l'amélioration des relations entre le Burundi et ses voisins, et saluons les progrès accomplis au niveau national en matière de préservation des droits civils et politiques. Les mesures prises pour consolider la démocratie ont encouragé les partenaires internationaux à mettre fin aux restrictions financières et budgétaires. Nous avons néanmoins reçu des informations inquiétantes faisant état d'attaques, d'actes de torture et de disparitions d'opposants politiques, qui seraient imputables aux forces de l'ordre, des faits préoccupants qui compromettent les résultats obtenus jusqu'à présent.

S'agissant du Cameroun, le dialogue reste entravé par les tensions dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, où la violence politique persiste et où des affrontements continuent de faire rage entre les forces

armées gouvernementales et non gouvernementales. Nous condamnons avec force les attaques visant les civils, dont des enfants, ainsi que celles qui prennent pour cible les membres du personnel de l'ONU et les travailleurs humanitaires, et qui continuent d'entraver l'acheminement de l'aide humanitaire.

En ce qui concerne le Tchad, l'Albanie se félicite des efforts déployés pour renforcer le dialogue national, qui est essentiel au rétablissement de l'ordre constitutionnel et à une paix durable. Nous appelons toutes les parties prenantes à participer de manière constructive au prédialogue qui se tient à Doha, ce qui permettra la reprise du dialogue national et ouvrira la voie à un accord de paix associant toutes les parties et prévoyant le désarmement, la démobilisation et la réintégration des groupes armés tchadiens présents dans les pays voisins.

En ce qui concerne la République centrafricaine, le dialogue républicain a certes connu quelques progrès, mais les conditions de sécurité dans le pays restent très instables. Nous saluons l'action menée par le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique centrale pour mobiliser, à l'échelle régionale, un appui à l'application de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation en République centrafricaine de 2019, notamment par la mise en œuvre de la feuille de route conjointe. Cependant, nous sommes profondément préoccupés par les graves violations des droits de l'homme et atteintes à ces droits perpétrées contre des civils. Le groupe Wagner, en particulier, sous prétexte d'assurer la sécurité, utilise le conflit pour servir ses propres intérêts.

Je voudrais maintenant me concentrer sur des thèmes particuliers. Les questions de sécurité climatique ont des répercussions profondes et considérables sur la stabilité de la région. Nous ne pouvons pas faire abstraction des tensions entre les communautés, ni du nombre croissant de déplacés et de personnes ayant un besoin urgent d'aide humanitaire. Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général (S/2022/436) et de ses recommandations, et espérons qu'elles seront mises en œuvre.

Cela m'amène à mon dernier point, à savoir les répercussions socioéconomiques de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de la guerre en Ukraine. Les rapports du Secrétaire général ont souligné la façon dont ces problèmes ont nourri la frustration de la population dans la région. Enfin, nous nous faisons fermement l'écho de la profonde

inquiétude du Secrétaire général quant à la possibilité que les répercussions socioéconomiques de la guerre en Ukraine compromettent les efforts de relèvement déployés jusqu'ici. La guerre que la Russie mène contre l'Ukraine a en effet nui au pouvoir d'achat de communautés entières, en raison des hausses du prix du pain recensées en République du Congo, en République populaire démocratique du Congo et au Rwanda, pays

qui importaient auparavant plus de 60 % de leur blé de la Fédération de Russie ou de l'Ukraine.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

La séance est levée à 12 h 15.